

Cabinet Dentaire Capelette

Chirurgiens-Dentistes

78 boulevard Mireille Lauze

13010 MARSEILLE

04 91 79 85 82

Consultations sur rendez-vous

MARSEILLE le, 06/03/2024

**INFORMATIONS ET CONSENTEMENT ECLAIRE
POUR LE TRAITEMENT PEDODONTIQUE
De ISMAEL LACHKHAB**

Votre enfant va prochainement bénéficier de soins dentaires.

Votre praticien reste à votre disposition pour vous donner tout complément d'information que vous jugerez nécessaire. Voici quelques explications pour les soins les plus courants.

Préparation aux soins

Nous vous prions de nous tenir informés de tout changement concernant les traitements médicamenteux ou d'éventuelle pathologie diagnostiquée entre les rendez-vous ainsi que des problèmes personnels qui affecte votre enfant.

L'anesthésie locale :

Elle permet de réaliser le soin avec le maximum de confort pour votre enfant et le chirurgien-dentiste, en éliminant les phénomènes douloureux. Il est souvent difficile à votre enfant de s'y habituer et une surveillance doit être nécessaire pour éviter la morsure (joue, lèvre, langue).

Des petits malaises peuvent survenir par une baisse de tension plus ou moins liée à l'état d'anxiété (visible ou non de votre enfant). La récupération est rapide après une courte phase de repos.

Les complications sévères sont rarissimes (trouble sensitif, allergie,...).

Carie :

Des radiographies peuvent être nécessaires avant, pendant et après le traitement.

Pour une carie sur dent vivante, celle-ci est nettoyée sous anesthésie locale, lorsqu'elle atteint le tiers de la couronne.

Si la dent est trop atteinte, une dévitalisation est nécessaire et se fait toujours sous anesthésie.

La dent est reconstituée pendant la séance ou ultérieurement avec un plombage (gris) ou un composite (blanc) en fonction du délabrement de la dent et de sa localisation.

La durée de vie du soin sera d'autant plus longue que votre enfant brossera ses dents au minimum 2 fois par jour et respectera les conseils diététiques prodigués lors du premier rendez-vous.

Il faudra reprendre rendez-vous en cas de perte d'obturation, de douleur, de fracture dentaire...

Extraction :

C'est un soin dentaire qui nécessite une anesthésie locale.

L'extraction est nécessaire lorsqu'il existe un foyer infectieux ou lorsque la dent est trop délabrée pour être reconstituée. Une couverture médicamenteuse peut être nécessaire avant l'extraction.

Les extractions pour traitements orthodontiques ne sont réalisées que sur ordonnance de votre orthodontiste et nécessitent, dans certains cas, une dépose brève de l'appareil.

La plupart du temps aucune douleur post-opératoire n'est ressentie. Si nécessaire, la prise d'un antalgique est suffisante.

Un léger saignement peut être observé les premiers jours lors des repas ou du brossage des dents, s'arrêtant par compression.

Il est préférable de ne pas pratiquer une activité physique intense et prolongée.

Après l'extraction, il ne faut pas faire de bain de bouche pendant les 24 heures suivantes ainsi que ne pas manger ou boire trop chaud.

Un hématome peut également apparaître sur la joue et persister plusieurs jours (extraction difficile très rare).

Un rendez-vous est nécessaire en cas de saignement important et si les douleurs durent plus de 5 jours ou ne cèdent pas aux antalgiques.

Tout acte médical, exploration sur le corps humain, même conduit dans les conditions de compétence et de sécurité conformes aux données actuelles de la science et de la réglementation, présente un risque de complication.

Dans de très rare cas, on peut observer des complications nerveuses, des troubles sensitifs, des paresthésies partielles de la lèvre inférieure, une diminution de la sensibilité et des picotements qui disparaissent dans 90% des cas dans la semaine ou le mois suivant.

Pour votre enfant, la signature des parents ou du tuteur légal est obligatoire.